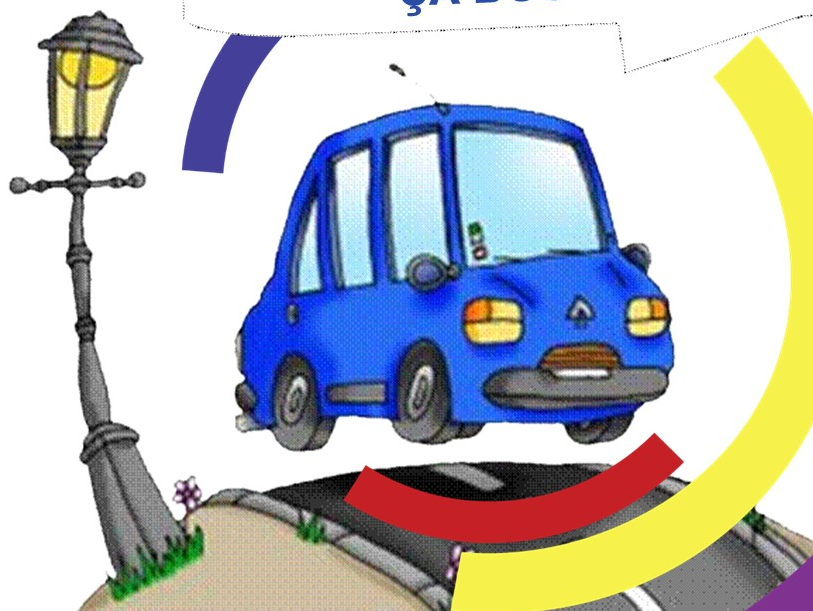




DES PROBLÈMES DE TRANSPORT ?

« POUR VOS DÉPLACEMENTS,
ÇA BOUGE ! »



Du lundi au vendredi, des conducteurs bénévoles vous transportent et vous accompagnent depuis votre domicile, dans la limite de 5 trajets par mois.

Un service de Transport d'Utilité Sociale coordonné par le réseau Familles Rurales Marne sur le territoire des Communautés de communes Perthois Bocage et Der et Côtes de Champagne et Val de Saulx

Nos autres partenaires sur le territoire :



Comment bénéficier du service Mobilité solidaire ?

- problème de transport
- sous conditions de ressources
- dossier d'inscription à compléter
- adhésion Familles Rurales

Comment utiliser le service ?

- réservation au moins 2 jours à l'avance au 03 26 63 57 55
- prise en charge et/ou retour à votre domicile
- règlement au conducteur bénévole de 0,32 €/km

Comment devenir conducteur bénévole ?

- un peu de temps pour une action d'entraide
- selon votre planning personnel
- utilisation de votre véhicule
- dossier d'inscription à compléter
- adhésion Familles Rurales

Service organisé par Familles Rurales Fédération Marne

- gestion des demandes de trajet
- assurance Familles Rurales
- défraiement de 0,40 €/km
- remise d'une mallette conducteur
- formations gratuites proposées

Pour tout renseignement et demande d'inscription, vous pouvez contacter :



Familles Rurales Fédération Marne
Service Mobilité solidaire
38 rue des Dats
51520 Saint Martin sur le Pré
03 26 63 57 55
mobilité-solidaire.marne@famillesrurales.org
(du lundi au jeudi de 14h00 à 16h30
et le vendredi de 10h00 à 11h30)

